

60 millions de consommateurs s'attaque aux nanoparticules dans les bonbons et gâteaux



© Laurentiu Iordache

100% des bonbons et gâteaux, testés par 60 millions de consommateurs, contiennent "du dioxyde de titane (colorant E171) sous forme "nano", contrairement aux dires des fabricants", selon sa dernière enquête parue le 24 août.

Alors que les soupçons s'accroissent sur leurs effets sanitaires, des nanoparticules de dioxyde de titane ont été retrouvées dans les dix-huit produits sucrés (bonbons, gâteaux et desserts glacés) analysés, représentant de 10% à 100% de l'additif présent. Soit 12% des additifs dans les biscuits Napolitain de Lu, 20% dans les M&M's ou encore 100% dans les desserts Monoprix Gourmet..., selon 60 millions de consommateurs.

Absence d'étiquetage

60 millions de consommateurs dénonce l'absence de la mention "nano" qui "aurait dû figurer sur leurs étiquettes", conformément au règlement européen "Inco" du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires.

"Soit les marques ignorent cette présence dans les ingrédients qu'elles utilisent, soit elles nient le problème..."

Ce règlement européen, applicable dans les Etats membres depuis le 13 décembre 2014, ne fixe toutefois aucun seuil minimum de présence de nanoparticules, pouvant conduire à de mauvaises interprétations pour certains industriels.

En juin 2016, l'association Agir pour l'environnement avait déjà prévenu que l'obligation d'étiquetage de nanoparticules de dioxyde de titane mais aussi de dioxyde de silicium dans l'alimentation n'était pas respectée. Plus de 300 produits étaient suspects à ce jour, dont aucun n'était étiqueté.

En mai 2017, le Gouvernement a publié un nouvel arrêté imposant l'étiquetage des aliments contenant des nanomatériaux. Le texte donne également la définition du "nanomatériau facturé" qui vise "tout matériau produit intentionnellement présentant une ou plusieurs dimensions de l'ordre de 100 nm ou moins" ou composé de parties fonctionnelles distinctes dont beaucoup ont une ou plusieurs dimensions de cet ordre.

Sous la pression des associations et des consommateurs, *William Saurin*, *Carrefour* ou les bonbons *Lutti* ont déjà accepté de retirer les produits incriminés. *Auchan* a aussi indiqué à l'AFP que

"tous les produits de marque Auchan contenant des nanoparticules vont être retirés des rayons" et qu'"une bonne partie l'a déjà été".

Intermarché assure aussi avoir obtenu de son fournisseur un changement de recette des bonbons épinglés.

Rachida Boughriet, journaliste
Rédactrice spécialisée



Flash Eco

Par Le Figaro.fr avec AFP

Publié le 24/08/2017 à 06:56

Des nanoparticules présentes dans nos assiettes (60 Millions de Consommateurs)

Des additifs sont présents sous forme de **nanoparticules** dans des sucreries sans que ce soit spécifié, **dénonce le magazine 60 Millions de Consommateurs dans son édition de septembre**, s'inquiétant des effets pour la santé et déplorant l'opacité des industriels, une alerte déjà lancée dans le passé par des ONG.

Cible des tests pratiqués par *60 Millions* (publication de *l'Institut national de la consommation*) dans son enquête, l'additif *E171* ou *dioxyde de titane* est composé en partie de nanoparticules. Il est utilisé communément dans l'industrie agroalimentaire et cosmétique pour blanchir confiseries, plats préparés et même des dentifrices.

Des propriétés optimisées sous la forme nano, 50.000 fois plus petite qu'un cheveu, laquelle pose en revanche question pour la santé parce qu'elle passe plus facilement les barrières physiologiques, selon l'association.

"Lorsqu'une substance étrangère s'immisce au sein même d'une cellule, on peut évidemment supposer qu'il peut y avoir des dégâts, en tout cas un dérèglement de certaines de ces cellules", a expliqué à l'AFP Patricia Chairopoulos, co-auteurice de l'étude, en reprochant aux industriels concernés sinon de mentir, pour le moins de faire preuve de "manque de vigilance" et de "manque de rigueur".

Sur 18 produits sucrés testés par *60 Millions*, du dioxyde de titane sous forme de nanoparticules a été retrouvé systématiquement, mais dans des proportions variées: il représentait de 10% à 100% de l'additif présent dans ces différentes sucreries, parfois célèbres, des biscuits *Napolitain de Lu* (12%) aux gâteaux glacés *Monoprix Gourmet* (100%), en passant par les *M&M's* (20%).

Une fois encore, la présence d'E171 apparaît clairement sur les étiquettes, **mais jamais la mention nanoparticules**, selon l'association. Or si cet additif en lui-même ne présente pas de danger particulier sous forme microscopique, sa présence à l'état nano est plus problématique, a souligné Mme Chairopoulos.

"On ne sait pas grand-chose sur cette forme nano. C'est ça qui nous pose problème, d'autant plus qu'une étude récente de l'Inra est parue en janvier 2017, qui entraîne un peu de suspicion", a-t-elle expliqué.

L'Anses (Agence nationale de Santé) a en effet été saisie en janvier par les ministères de l'Economie, de la Santé et de l'Agriculture pour déterminer si ce produit "présente un éventuel danger pour les consommateurs", après la publication d'une étude de l'Inra concluant que l'exposition chronique au E171 favorisait la croissance de lésions pré-cancéreuses chez le rat.

Cette étude ne permettait pas une extrapolation à l'homme, avait indiqué un auteur de l'étude de l'Inra. Une évaluation par l'agence du cancer de l'OMS (Circ/Iarc) avait conduit à classer le dioxyde de titane comme **cancérogène possible** pour l'homme en cas d'exposition professionnelle par inhalation, avait toutefois rappelé l'Inra.

En juin 2016 déjà, l'ONG Agir pour l'environnement avait alerté sur la présence de nanoparticules, dont le dioxyde de titane, dans de nombreux produits alimentaires, et notamment dans plus d'une centaine de confiseries où ils n'étaient pas signalés sur les étiquettes.



<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/08/24/97002-20170824FILWWW00017-des-nanoparticules-presentes-dans-nos-assiettes-60-millions-de-consommateurs.php>

LIRE AUSSI :

- **Pollution : des nanoparticules détectées dans le cerveau**